



Ville de SAINT GERMAIN DU PUY

Séance du CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs Les Conseiller(e)s Municipaux(ales)

CONVOCATION DÉMATÉRIALISÉE
Conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

MARDI 28 FÉVRIER 2023 à 19h00 en Mairie (salle du Conseil Municipal)

Recevez, Madame, Monsieur, mes sincères et cordiales salutations.

La Maire de Saint Germain du Puy

Marie-Christine BAUI

Ordre du jour ci-joint à la présente convocation.

ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 FÉVRIER 2023

Approbation du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2022

Compte-rendu des délégations effectuées par la Maire depuis la dernière réunion du Conseil Municipal

Rapporteur: Madame la Maire

- Débat des Orientations Budgétaires 2023
- Plan de financement pour le diagnostic de performance énergétique
- Plan de financement de l'étude de faisabilité du réseau de chaleur biomasse
- Plan de financement Vélo-Bus
- Modification du plan de financement de la Sablette
- Partenariat avec le SAMU du Cher
- Autorisation de déposer les archives municipales aux archives départementales
- Remboursement de frais de déplacement aux agents

Rapporteur: Samuel CATON

Subvention exceptionnelle pour le TCSG

Rapporteur: Gaëlle FLEURIER-LEFORT

Convention Fonds d'Aide au Temps Libre 2023 avec la CAF

Rapporteur: Didier PRUDENT

Acquisition de terrains Les Chailloux

Rapporteur: Sandra GIRARD LEBRUN

- Versement d'une subvention au CCAS
- Marché de Noël 2022 : dédommagement des exposants
- Programmation des manifestations communales 2023
- Mise en place d'un règlement pour les manifestations communales de type marché et brocante
- Tarif emplacement pour les manifestations communales de type marché et brocante
- Subvention exceptionnelle à l'APSG

Rapporteur: Stéphanie LECLERC

 Printemps de Bourges 2023 : prise en charge d'une partie d'un billet par spectacle pour les moins de 25 ans

Rapporteur: Gilles DESROCHES

 Avis du Conseil Municipal sur le principe et le prix de vente d'un logement de la SA HLM FRANCE LOIRE